



## Secrétariat général (SG)

Genève, le 6 juillet 2015

Réf.: **Lettre circulaire /SPM/CCD/15-030**

Contact: S. Acharya

Téléphone: +41 22 730 6302

Téléfax: +41 22 733 7256

Courriel: [pressinfo@itu.int](mailto:pressinfo@itu.int)

**Aux Etats Membres, Membres de Secteur et Associés de l'UIT, ainsi qu'aux établissements universitaires participant à ses travaux**

Sujet: **Journée mondiale 2016 des télécommunications et de la société de l'information:  
"L'entrepreneuriat dans le secteur des TIC au service du progrès social"**

Madame, Monsieur,

La Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, célébrée chaque année le 17 mai, marque l'anniversaire de la signature, en 1865, de la première Convention télégraphique internationale, qui a entraîné la création de l'Union internationale des télécommunications.

J'ai l'honneur de vous informer que, en application de la Résolution 68 (Rév. Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires et comme l'a approuvé le Conseil de l'UIT à sa session de 2015, le thème retenu pour la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information de 2016 est **"L'entrepreneuriat dans le secteur des TIC au service du progrès social"**.

Les entrepreneurs du secteur des TIC, les jeunes entreprises et les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle déterminant pour assurer une croissance économique durable et inclusive. Ils participent à l'élaboration de solutions novatrices fondées sur les TIC et, grâce à leur potentiel unique, sont appelés à avoir une incidence durable sur les économies à l'échelle mondiale, régionale et nationale et constituent un réservoir important de nouveaux emplois, en particulier pour les jeunes, dans l'actuelle économie du savoir.

Le thème de l'édition 2016 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information s'inscrit dans le cadre des activités menées par l'UIT pour libérer le potentiel des jeunes innovateurs et des jeunes entrepreneurs dans le secteur des TIC, des PME novatrices, des jeunes entreprises et des pôles technologiques pour mettre au point des solutions innovantes et concrètes en vue d'accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable, tout en privilégiant les PME des pays en développement.

Les activités que les Membres de l'UIT mèneront tout au long de l'année contribueront, d'une part, à créer une dynamique pour que ces entreprises bénéficient de nouveaux appuis, afin d'assurer et d'accélérer le développement durable grâce à des solutions et à des applications reposant sur les TIC et, d'autre part, à faire connaître et mettre à profit les stratégies et initiatives pertinentes prises au niveau national ou régional pour encourager les PME du secteur des TIC et faciliter la découverte de nouvelles technologies visant à accélérer le développement durable (en particulier par l'intermédiaire des PME).

Je vous souhaite plein succès pour l'édition 2016 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Houlin Zhao  
Secrétaire général